

femme, je ne puis vous en dire plus long. Quel drame épouvantable avait suivi celui auquel j'avais assisté le matin ! Je ne pus le savoir. O jeunes filles ! que ceci vous serve de leçon. Restez près de vos mères ; restez au foyer paternel. Songez que la moindre étourderie, la moindre inconséquence peut vous mener à la cour du Recorder ; non pas comme accusées, ce qui n'est rien, le Juge est élément ; mais comme témoins, ce qui est terrible. La défense est sans merci. Songez à cet enfant de quatorze ans, sourde et faible d'esprit. Songez surtout aux avocats, maîtres tout puissants contre lesquels rien ne peut vous protéger !

Le soir du même jour, une femme était attaquée, par deux hommes, de la manière la plus brutale. Deux hommes ! une vraie fête ! On pourra outrager et martyriser la victime à deux reprises différentes.

* * *

Je fus malade toute la journée. Au souper je racontai à un vieil ami ma première expérience de chroniqueur judiciaire. Cela vous étonne, me dit-il, avec un sourire triste, vous avez tort. Chez nous, les criminels sont souvent acquittés ; les témoins, jamais. Rappelez-vous votre affaire. Tiens, c'est vrai ; elle est drôle, mon affaire, je l'avais oubliée. Elle mérite la peine qu'on s'en occupe et qu'on la transmette aux générations présentes et futures. Pour mon récit, je n'ai qu'à fouiller dans les notes du sténographe. Je les ai gardées ; elles nous ont coûté assez cher.

D'abord mon affaire est celle d'Armand. Elle était si bien la sienne qu'il en est mort. Toujours adroit, il avait été se mettre sous un bloc de glace tombant d'un cinquième. Blessé, incapable de travailler, il fit un procès au propriétaire du glaçon, on plaida, Armand fut..... vous allez voir. Je passe les faits sans importance, j'arrive à l'interrogatoire d'Armand, par l'avocat du glaçon :

L'AVOCAT.—Vous avez dit sous serment que vous aviez perdu connaissance en recevant le glaçon ?

ARMAND.—Oui.

L'AVOCAT.—Vous avez dit sous serment que le glaçon était parti du toit de la maison No***, de la rue Notre-Dame ?

ARMAND.—Oui.

L'AVOCAT.—Bon ! Aviez-vous vu ce glaçon quitter le toit ?

ARMAND.—Non.

L'AVOCAT.—Bon ! veuillez expliquer à la Cour, comment n'ayant pas vu le glaçon et déclarant que vous vous êtes évanoui en le recevant, vous pouvez jurer qu'il est tombé du toit de la maison du défendeur en cette cause ?

ARMAND.—!... !... !...

L'AVOCAT.—Bon ! je comprends votre silence, la Cour appréciera. Buvez-vous ?

ARMAND.—!... !... !...

L'AVOCAT.—Buvez-vous ? voyons, répondez.

ARMAND.—Certainement, je bois et je mange, mais mal depuis l'accident.

L'AVOCAT.—Soyez sérieux et respectez la Cour. Je vous demande si vous prenez des boissons spiritueuses ?

ARMAND.—Rarement ; mais j'en prends.

L'AVOCAT.—Bon ! qu'appellez-vous rarement ?

ARMAND.—De temps en temps.

L'AVOCAT.—Précisez. Combien de verres par jour ?

ARMAND.—Je ne puis dire au juste.

L'AVOCAT.—Vous en prenez de trop probablement. (Devant la faiblesse d'Armand, il devenait insolent.) Voyons, prenez-vous dix, vingt ou cent verres par jour ?

ARMAND.—Je ne sais pas ?

L'AVOCAT.—Est-ce plus, moins. Enfin, répondez ; vous êtes sous serment.

ARMAND.—Trois ou quatre.

L'AVOCAT.—Bon ! Buvez-vous le matin, avant de sortir ?

ARMAND.—Ça dépend.

L'AVOCAT.—Comment, ça dépend. Ça dépend de quoi ?

ARMAND.—Si je me sens fatigué, ou mal disposé.

L'AVOCAT.—Ah ! Bon ! Très bien ! vous pouvez vous retirer.

Je passe les détails, les objections du savant ami et autres fatras judiciaires. J'avais déjà été interrogée ; on arriva aux plaidoiries.

Notre défenseur était faiblement payé ; il plaïda de même. S'il avait été convert d'or, c'eût été identique. L'autre se leva. C'était un homme au regard louche, vil et sournois. Il avait plusieurs fois frisé le pénitencier. Les savants amis l'accusaient d'avoir pratiqué la traite des blanches. Lui, sans nier, avait laissé dire. Son indifférence était à la hauteur du mépris de ses collègues.

Il exposa la cause, puis passa à la défense :

Jamais, dit-il, tentative aussi effrontée de chantage n'a été faite devant une Cour de justice. Mon client est un homme intègre, bon, charitable, prêt à réparer tous les torts qu'il a pu causer involontairement, mais qui résistera jusqu'au bout à la demande malhonnête de nos adversaires.

(Ça commençait bien. Armand rageait, moi je riais ; je trouvais ça amusant.)

Un homme passe devant notre maison ; il perd connaissance, tombe ; on le ramasse, on le porte chez lui, et quand il reprend ses sens, il nous intente ce procès sous un prétexte futile. Où sont ses témoins ? Mon savant ami a tout d'abord déclaré qu'il n'en avait pas. Puisqu'on n'avait pu les retrouver. (Armand avait été ramené par deux hommes, deux bons ouvriers qui s'en étaient allés tranquillement.) Nous les connaissons ces témoins introuvables, et la Cour aussi. Votre intrigue, je vais la dévoiler. Je l'ai découverte en dépit de toutes vos précautions. Le demandeur s'est marié à un âge avancé. Sa femme est jeune, coquette ; vous l'avez vue dans la boîte. Elle est exigeante. Elle veut briller et vous n'avez pas la force de résister. Vous ne savez pas résister ! Vous dépensez vos derniers louis à satisfaire sa vanité, et vos dernières forces..... ceci ne regarde que vous. Non, pourtant, ces forces que vous sacrifiez à l'accomplissement de devoirs devenus trop lourds, il faut les réparer. Vous buvez, vous buvez dès le matin. Puis, dans votre ivresse, saisi par le froid, vous trébuchez, vous tombez, vous vous blessez et vous voulez que nous, père de famille, qui avons su régler notre vie et contenir nos passions ; nous, dont la vie est exempte de tout blâme, nous soyons appelé à payer les résultats fâcheux de vos amours d'automne et de votre intempérance ! C'est trop d'impudence ! Et cette femme (c'était mon tour) la Cour l'a déjà jugée. Le mari, pour vous attendrir, plaide la pauvreté, le besoin ; mais elle, coquette jusqu'à l'effronterie, elle vient devant vous vêtue

comme une courtisane. (Je commençais à me mettre en colère, ma toilette somptueuse était une vieille robe d'alpaca, sur laquelle j'avais mis, moi-même, quelques perles pour en cacher l'usure.) Courtisane, elle ne l'est pas, je le sais (il s'y connaissait, il en vendait), mais elle en a la vénalité. La preuve, vous l'avez dans ce compte filé pour soins donnés. (C'était une finesse de notre savant ami, à nous.) Voilà la femme, son mari est là, mourant, et elle, elle compte combien lui rapporteront ses compresses et ses cataplasmes ; j'allais dire ses veilles. Non, elle n'a pas même veillé celui qui lui avait donné son nom, et dont elle avait juré de partager la vie, dans le bonheur comme dans le malheur. Ou avait pris une garde, cela fatiguait moins Madame et grossissait d'autant la note qu'on s'appretait à nous faire payer. (On l'avait prise sur l'ordre du médecin qui m'avait trouvée trop faible après six semaines de veilles.) Eh bien ! non, nous ne paierons pas, vos infâmes calculs seront déjoués, et au lieu de la fortune que vous avez pensé nous extorquer, vous n'emporterez en quittant ce sanctuaire de la justice que la flétrissure que vous avez méritée.

En délibéré.

Pendant cette plaidoirie, j'avais, de rage, déchiré mes gants et brisé mon busc. Si j'avais tenu entre mes mains ce trafiquant de chair humaine, comme je l'aurais arrangé ! Pendant deux mois j'ai laissé pousser mes ongles à son intention. Armand m'en voulait pour ma robe de courtisane. Moi, franchement, je doutais de son glaçon. Celui que j'avais reçu me semblait plus réel. Nous perdîmes. Alors commença la danse légale. Procès en dommages de la part du propriétaire. Procès criminel pour parjure ; saisies, ventes, etc., que sais-je ? Les avocats, c'est comme les engrénages ; quand ils vous prennent le doigt tout le corps y passe. J'aurais pu, paraît-il, empêcher la ruine. On me parlait d'opposition ou d'autre chose. Armand était honnête ; il voulait payer. Nous n'avions qu'un nom à nous deux et nous payâmes. L'argent n'est rien, l'honneur est tout. Tant pis pour ceux qui me traiteront de niaise ! Quand il est mort, Armand était satisfait, il ne devait rien ! Il savait que je me tirerais toujours d'affaire. Avant de détacher son esprit des choses terrestres, pour s'occuper des soins de son âme, il me fit appeler. Si je te laisse pauvre, Maud, me dit-il, je ne suis pas coupable, je t'assure que je l'ai reçu.

Voilà mon histoire !

MAUD.

P. S.—Je parlerai un autre jour des lettres et des valentins qui m'ont été adressés. Par exemple, je ne parlerai ni de Ludovic ni de son portrait. J'abandonne à tout jamais ce Raphaël aux épinards. Je le laisse avec sa boîte à sonnettes et sa boîte à couleurs dans sa boîte à bêtes. Ma pose lui est inutile. Il le dit ; il a raison. La sienne est suffisante pour deux.

M.

C'est encore moi. Je reçois un mot de l'administration du Journal : " Votre chronique est une attaque contre le barreau." Je respecte l'administration, comme on respecte un coffre-fort ; mais elle se trompe du tout au tout. Je n'ai jamais attaqué le barreau. Je compte des avocats parmi mes parents, parmi mes amis.